

# RAPPORT D'ORIENTATIONS

## AGO 2018 du 4 MAI 2019

Le conseil d'administration aura eu un répit de courte durée. Après tous les bouleversements de l'année 2018, suivis d'une réaffirmation de la mise en œuvre d'un certain nombre de chantiers, le CA pour faire cela avait choisi de se doter d'une organisation expérimentale, le temps d'affiner les besoins et attentes des MJC concernant la FRMJC. Les chantiers concernant la communication, les droits culturels, la dynamique jeunesse sont bien en cours.

Cependant, quelques mauvaises nouvelles concernant des baisses de financement en fin d'année 2018, et en début d'année 2019, le résultat financier 2018, les prévisionnels 2019 et 2020, ont amené le CA régional à se doter d'une commission financière, pour redéfinir toutes les procédures comptables, pour revoir le modèle économique, pour procéder à une réorganisation du siège, avant de revoir toutes nos conventions.

Il nous a semblé important de maintenir le développement de l'animation du réseau afin de pouvoir répondre à des appels d'offres et animer les actions liées à ces appels d'offres.

Ces activités devraient contribuer à pallier les diminutions des subventions. Le volume d'heures d'entretien, le temps de travail administratif vont être diminués.

La maintenance informatique va être supprimée. Le logiciel paie va être changé pour réduire le temps nécessaire à son élaboration. Un service paie pour les MJC est à l'étude. Le poste de direction-adjoint est supprimé, Corinne LE FUSTEC est nommée sur le poste de direction régionale, et le poste de coordinatrice, occupée par Céline MALINGE est pérennisé, en soutien à la direction régionale.

Cependant, malgré toutes ces difficultés, qui génèrent moins de disponibilité, la FRMJC continue à jouer son rôle d'animation de réseau, en incitant à davantage d'horizontalité dans l'implication des administrateur.rice.s et salarié.e.s. La dynamique Jeunesse, la réflexion sur la place et l'engagement des jeunes est encouragée, avec notamment en 2019, la finalisation de

l'étude sur les mécanismes déclencheurs de l'engagement des jeunes. Concernant les droits culturels, les cycles de formation à l'intention des administrateur.rice.s et salarié.e.s des MJC sont mis en œuvre. Le site internet sera finalisé.

Par ailleurs, en lien avec trois autres fédérations d'Education populaire (Familles rurales, l'UBAPAR et la Fédération des centres sociaux et socio culturels), nous allons mettre en œuvre un DESJEPS, pour lequel nous sommes en cours d'habilitation. Nous sommes en effet convaincus que face aux bouleversements que nous connaissons, il est indispensable de s'engager dans des formations exigeantes pour les professionnel.le.s de nos réseaux.

Nous attendons également une prise en compte de la Région Bretagne.

Corinne **JARNOT**, Marine **NOIROT**,  
Harold **VILQUIN**, vices-président.e.s